

Les poignées de mains

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **1 (1863)**

Heft 29

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-176662>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de collectionneurs se doutent. En effet, on voit journellement des personnes qui s'occupent de ce passe-temps porter à leur bouche, pour les imprégner de salive, les timbres dont le revers est doublé du papier de l'enveloppe, afin de l'isoler de celle-ci. En agissant ainsi, on fait une chose qui n'est ni propre, ni saine, et peut devenir la cause de maladies graves, telles que *chancres*, *ulcères*, etc. Pourquoi porter à ses lèvres, avec tant d'indifférence, un carré de papier qui a été imprégné de la salive d'un être inconnu? On ne saurait donc trop recommander aux jeunes amateurs de timbres-poste d'éviter d'agir ainsi; du reste, un timbre trempé dans l'eau pendant quelque temps a tout à gagner à ce lavage, le papier de l'enveloppe qui y adhère tombe de lui-même et on ne s'expose pas à le déchirer.

La Saint-Médard.

Il a plu le jour de la Saint-Médard; heureux fabricants de parapluies, ingénieux marchands de paletots réputés imperméables jusqu'à première pluie.... réjouissez-vous! Des torrents d'eau nous sont promis pour de longues semaines, hélas! C'est en vain que nous essayons de lever les épaules et de prendre en pitié les bonnes gens qui, pendant la pluie de lundi, hochaient tristement la tête; il faut en croire leur vieille expérience et se résigner.

En effet, si vous consultez les dictons et proverbes agricoles, vous lirez :

S'il pleut non loin de Saint-Médard,
Le tiers des biens est au hasard.

Eau de Saint-Jean ôte le vin
Et ne nous donne point de pain.

Avant la Saint-Jean
Ne vantez pas la moisson.
Etc., etc., etc.

C'est, comme vous le voyez, fort peu consolant; mais il nous reste encore une espérance, c'est que le chaud soleil de juillet viendra encore à temps pour dorer nos moissons et faire mûrir la grappe, objet de tant de sollicitude chez nous autres Vaudois. Jusque-là, Saint-Médard usera modestement de son droit de pluie, car, dans le cas contraire, il faudrait désespérer de la philanthropie des saints et en rayer quelques-uns de notre calendrier.

Chronologie comparée.

(N. B. Les dates suivies des lettres *av.* indiquent les années avant notre ère.)

495 *Conversion de Clovis*, roi des Francs.

1862 *Celle des Monts de Lutry* devient première station du chemin de fer d'Oron.

1400 *av.* Vaincus par Divicon, les Romains se voient obligés de repasser le St-Bernard en chemise: vive émotion causée à M. Gleyre, en apprenant cette nouvelle.

1444 *Bataille de 5 Jacques.*

1384 *» de 5 Pache.*

1863 Propriété particulière reconnue aux eaux des lacs de Neuchâtel et de Morat, où, les uns trouvent leur perte, et d'autres le *Salut*.

idem Trouvailles d'antiquités lacustres, parmi lesquelles on remarque un grand nombre de *faux* (du latin *falx*). Les savants en sont chacun prévenus par une lettre *concise*, datée de là.

907 *av.* Passage des Thermopyles.

1859 Passage de ... sous les Halles, à Lausanne.

1600 Naissance de Voiture.

1796 Mort de Charette.

2427 *av.* Le libérateur d'Andromède..... est Persée.

1860 La rue Haldimand.... idem.

1456 Guttemberg, homme de caractère, trouve la *pratique* de l'imprimerie, qui, à son tour, trouve celle du *Conteur vaudois*.

X.

Les poignées de mains.

Voici une énumération des différents poignées de mains utilisées dans le monde civilisé: « Il y a la *pompe*, mouvement prolongé de haut en bas et de bas en haut; la *queue de petit chien*, frémissement de gauche à droite et de droite à gauche; la *jumelle*, qui empoigne les deux mains; la *cadavérique*, très en faveur auprès des prudes, qui consiste à tendre la main roide et à la laisser prendre sans la moindre pression; la *tentacule*, qui provoque et attend; la *sensitive*, qui frémit au contact; la *passionnée*, qui dépasse les bornes de la politesse; les *tenailles*, serrement de mains à vous rompre les os. Il y a encore la *balançoire*, qu'il n'est pas besoin de définir et qui est accompagnée de a phrase de: *Adieu, cher ami de Morges!* — Nous ne parlerons pas des poignées de mains *maçonniques*, étant au nombre des profanes.

Un enfant demandait à son père :

— Que signifient ces trois lettres L. F. B. que les employés de la ligne d'Oron portent sur leurs casquettes?

— Mon enfant, répond gravement le père, cela veut dire: *Les fonds baissent*.

Un soldat, au moment de monter dans le train, embrassait sa belle une dernière fois. Pendant ces embrassades, le convoi, qui ne se pique pas de galanterie, part. Le soldat court après, mais.... bernique.

— Hé, l'ami! crie le chef de gare, qui trop embrasse manque le train.

Pour la rédaction: H. RENOU, L. MONNET.

Au magasin **MONNET**, place St. Laurent

Beau choix de photographies, cadres et albums. — Fournitures de bureaux et de dessin. — Cartons glacés pour lithographies. — Registres réglés, carnets de ménages, carnets de poche; buvards, etc.

Encre violette noire, qualité supérieure.